

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 04/11/2025 - 20088 - 2021 B 03610 - 908 220 213 - A.P CONSEILS

2050 - Bilan Actif

DEPOT DU

1. 3 NOV 2025

20088

BILAN-ACTIF

DGFIP N° 2050 2025

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		SAS A.P CONSEILS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise		5 RUE ARMAND PEUGEOT 35190 TINTENIAC		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numero SIRET*		9 0 8 2 2 0 2 1 3 0 0 0 1 5		Neant *		
				Exercice N clos le 31/03/2025		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
		Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
		Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU	
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	33 600	CV	33 600
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH		BI	
TOTAL (II)		BJ	33 600	BK	33 600	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
		Autres créances (3)	BZ	3 060	CA	3 060
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	19 009	CG	19 009	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	22 070	CK	22 070	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	55 670	IA	55 670	
Renvois (1) Dont droit au bail		CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété * Immobilisations						
		Stocks		Créances		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 20132



2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2025

Formulaire obligatoire, article 615 A
du Code Général des Impôts

Designation de l'entreprise		SAS A.P CONSEILS		Neant	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont verse	1 000)	DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Reserve legale (3)		DD	100	
	Reserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Reserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	DF		
	Autres reserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	DG	9 391	
	Report a nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	10 971	
	Subventions d'investissement		DJ		
Provisions réglementées *		DK			
TOTAL (I)		DL	21 463		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	27		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV	32 750	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 429		
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte regul	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	34 207		
Ecart de conversion passif*		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	55 670		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Reserve speciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Reserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve speciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance a moins d'un an	EG	34 207		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	27			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise SAS A.P CONSEILS		Exercice N			Total
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens *	FD	FE	FF	
	services *	FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS	
	Variation de stock (marchandises) *			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	1 910
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (14)		GA	
		- dotations aux provisions *		GB	
		Sur actif circulant dotations aux provisions *		GC	
		Pour risques et charges dotations aux provisions		GD	
	Autres charges (12)			GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	1 910
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	(1 910)
PRODUITS FINANCIERS	Benefice attribué ou perte transférée * (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI	
	Produits financiers de participations (5)			GJ	13 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	3
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
	Total des produits financiers (V)			GP	13 003
	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
CHARGES FINANCIÈRES	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	120
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	Total des charges financières (VI)			GU	120
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	12 882
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	10 971

Cegid Group

(RI N°015 - voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

1. Cumulants obligatoires : article 52 A du Code général des impôts		4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)		DGFIP N° 2053 2025	
Designation de l'entreprise SAS A.P CONSEILS				Neant *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices *		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	13 003		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 031		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	10 971		
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY			
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier *	HP			
	(3) Dont - Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.T.)	HN			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	AI			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(10) Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatifs A6 obligatoires A9			
	(13) Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al 3)	HS			
	(7) Detail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8) Detail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2053

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.P CONSEILS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2025, dont le total est de 55 670 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 10 972 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/05/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

COMPTES ANNUELS / 2025

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

Annexes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		33 600		33 600
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières		33 600		33 600

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

- Filiales

(détenues à + 50 %)

SASU TECHNO-BETON 35310 CINTRE	10 000	340 655	95,00	67 543
SASU SERVIMAT 35310 CINTRE	2 000	39 586	60,00	26 563
SAS DISTRI-BAT 35310 CINTRE	20 000	246 379	55,00	18 612

- Participations

(détenues entre 10 et 50%)

Renseignements globaux sur toutes les filiales

- Filiales

(détenues à + 50 %)

33 600	33 600	2 312	13 000
--------	--------	-------	--------

- Participations

(détenues entre 10 et 50%)

- Autres filiales françaises

- Autres filiales étrangères

- Autres participations françaises

- Autres participations étrangères

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 061 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	31/03/2024	31/03/2025
Créances de l'actif immobilisé :		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres		
Créances de l'actif circulant :		
Créances Clients et Comptes rattachés		
Autres	3 061	3 061
Capital souscrit - appelé, non versé		
Charges constatées d'avance		
Total des créances	3 061	3 061
Prêts accordés en cours d'exercice		
Prêts récupérés en cours d'exercice		

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 34 207 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine		27	27	
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 429	1 429	
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)		32 751	32 751	
Produits constatés d'avance				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés		30 500		

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 30 500 euros.

Charges à payer

FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES		1 429
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER		27

A.P CONSEILS

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros

Siège social : 5, Clos Margotte
35310 CINTRE

908 220 213 RCS RENNES

* * * * *

DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

Extrait du procès-verbal des décisions
de l'associé unique en date du 28 juillet 2025

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 mars 2025, s'élevant à 10.971,99 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 10.971,99 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Autres réserves », la somme de : 10.971,99 euros

TOTAL : 10.971,99 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

*Pour extrait
certifié conforme*

Le Président

